

Journée d'étude sous la direction de



Hania KASSOUL, Maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur, Chercheuse associée au MAPP - Présidente du Réseau des diplômés en droit et philosophie

Marie-Cécile LASSEIRE, Maître de conférences HDR, Université Côte d'Azur, Directrice du Master 2 gestion des contentieux privés, Directrice du DU Droit de l'animal et co-directrice du DU Protection de l'enfance

Grégoire LERAY, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur, Directeur du CERDP, Directeur Master 2 Juriste du risque et du développement durable

Un peu plus de 150 ans après la loi Grammont, généralement qualifiée de première loi de protection de l'animal, le droit de l'animal s'est enrichi d'une nouvelle loi : la loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Le bien-être animal est une préoccupation croissante de notre société à laquelle le droit n'est pas insensible.

Le colloque du CERDP propose d'étudier le droit de l'animal à travers le prisme spécifique des procédures. L'animal n'étant pas sujet de droit, celui-ci est appréhendé différemment en fonction de la procédure en cause. De cette diversité ressort une dualité, l'animal est intégré à certaines procédures (procédures de divorce, civiles d'exécution, etc.) alors que d'autres lui sont dédiées (droit pénal, expérimentation animale, etc.).

Inscription en ligne sur <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>

Tarif : 55 euros TTC (présentiel) 27,50 euros TTC (distanciel)

- tarif demi-journée, tarif jeune avocat (prestation de serment moins de trois ans) :

44 euros TTC (présentiel) 22 euros TTC

Participation validée pour 6 heures de formation

Présentiel sous réserve de la situation sanitaire

Centre d'études et de recherche en droit des procédures

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau 412bis

Avenue Doyen Louis TROTABAS, 06050 NICE Cedex 1

Tél. : 04 92 15 71 65 — cerdp@unice.fr

<https://cerdp.univ-cotedazur.fr/>



L'ANIMAL SAISI PAR LES PROCÉDURES

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
AMPHITHEATRE BONNECARRERE, VILLA PASSIFLORE
AVENUE DU DOYEN LOUIS TROTABAS
06000 NICE

L'ANIMAL SAISI PAR LES PROCEDURES

Vendredi 28 janvier 2022

9h00. Ouverture

Eva MOUIAL-BASSALINA, *Vice-doyenne de la faculté de droit et de sciences politique de Nice, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur*

Grégoire LERAY, *Directeur du CERDP, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur*

MATINÉE.

sous la Présidence de G. LERAY

➤ REGARD HISTRIQUE

L'animal au cœur du procès sous l'Ancien régime 9h30.

Stéphanie Maccagnan, *Professeure d'Histoire du droit, ERMES, Université Côte d'Azur*

➤ L'ANIMAL INTEGRÉ AUX PROCEDURES

L'animal dans la procédure de divorce 10h00.

Marie-Cécile LASSERRE, *Maître de conférences HDR, Université Côte d'Azur*
Mario PIROTTA, *ATER, Docteur en droit privé, Université Côte d'Azur*

Pause 10h30.

L'animal et les voies d'exécution 11h.

Rudy LAHER, *Professeur de droit privé, OMIJ, Université Limoges*
Sylvian Dorol, *Huissier de justice, Vénézia et associés, Neuilly-sur-Seine*

Procédures collectives et animal 11h30.

Benjamin FERRARI, *Maître de conférences en droit privé, Université Polytechnique Hauts-de-France*

Échanges.

Déjeuner libre.

APRÈS-MIDI

Sous la Présidence de H. Kassoul et M.-C. Lasserre

L'animal et la procédure : un sujet sensible. 14h00.

Hicham MELHEM, *Vice-président du tribunal judiciaire de Nice*

Animal et procédure en droit européen de l'environnement 14h20.

Patrick THIEFFRY, *Avocat, Professeur associé Université Paris Panthéon-Sorbonne*

Échanges.

➤ LES PROCÉDURES DÉDIÉES À L'ANIMAL

Le droit pénal au service de l'animal 14h50.

William HOENIG, *Avocat, Maître de conférences associé Université Côte d'Azur*

L'expérimentation animale, questions de procédures administratives 15h10.

Pauline TÜRK, *Professeur de droit public, Université Côte d'Azur*

Pause 15h40.

La réparation de l'atteinte à l'animal devant les juridictions civiles 16h00.

Hania KASSOUL, *Maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur*
Thibault GOIJON-BETHAN, *Professeur de droit privé, Université Jean Moulin Lyon III*

L'affaiblissement de l'intérêt personnel nécessaire à intenter une action protectrice des animaux en droit belge. 16h30.

Johan VANDEVOORDE, *Professeur, Université d'Anvers*

Échanges.

Propos conclusifs 17h00.

Jean-Pierre MARGUENAUD, *Professeur émérite, Université Montpellier*